

Communiqué n° 20 du 7 juillet 2021

## **ARBORICULTURE**

### **RETRAIT DE SUBSTANCES ACTIVES**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le DEFR a retiré l'approbation de 20 substances actives de l'annexe 1 de l'Ordonnance sur les produits phytosanitaires : [RO 2021 321 - Ordonnance sur la mise en circulation des produits phytosanitaires \(Ordonnance sur les produits phytosanitaires, OPPh\) \(admin.ch\)](#).

Attention, les délais d'utilisation des produits correspondants sont individuels et raccourcis par rapport aux deux ans habituels.

### **FEU BACTERIEN**

Du feu bactérien a été diagnostiqué sur une plantation de l'année dans la région de Sierre. Selon le modèle MARYBLYT, tous les jours sont à risque depuis le 17 mai avec 28 jours d'infection ! Pour rappel : enlever les fleurs dans les jeunes plantations, ne pas arroser sur frondaison ni effectuer de traitement phytosanitaire les jours d'infection.

Le feu bactérien s'attaque aux pommiers, poiriers, cognassiers, cognassiers du Japon, amélanchiers, aubépines, néfliers, néfliers du Japon, buissons ardents et aux Sorbus (sorbier, alisier). Les pousses et les rameaux des plantes atteintes dépérissent, deviennent bruns et meurent. Les pointes des pousses se déforment en crosse, caractéristique du feu bactérien.

Si vous observez de tels symptômes dans vos jardins familiaux, ne touchez pas aux plantes, prenez une photo et contactez-nous (Tél. 027 606 76 20 ou [sca-oca@admin.vs.ch](mailto:sca-oca@admin.vs.ch)). Vous pouvez également consulter notre site internet <https://www.vs.ch/web/sca/feu-bacterien>

### **CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES**

Des contrôles en groupes ont été effectués la semaine dernière sur quatorze parcelles. Le pourcentage de fruits attaqués avec des larves vivantes est très faible et varie de 0 à 0.4 %. Sept parcelles ne présentent aucune perforation. Nous vous conseillons de continuer à surveiller vos parcelles.

### **COCHENILLES FARINEUSES**

Les captures dans les pièges mâles sont en diminution, ce qui signifie que la première génération se termine. Les derniers stades larvaires et les adultes sont visibles dans les vergers, notamment au niveau des plaies de taille, sur les écorces et dans les cavités pédonculaires des pommes et des abricots. Les femelles de la première génération commencent à pondre.

### **DROSOPHILA SUZUKII**

Les captures dans notre réseau de piégeage restent faibles pour le moment (en moyenne, 1.4 individu par piège). Aucune ponte n'a été observée sur abricots (25 fruits contrôlés) et une seule sur cerises (250 fruits contrôlés). Restez vigilant sur les variétés tardives.



## VITICULTURE

### MILDIU / OÏDIUM

La pression de mildiou et d'oïdium reste forte. Il est impératif de contrôler l'état sanitaire des parcelles et de maintenir la protection jusqu'à la véraison en considérant la date de la dernière intervention, les matières actives utilisées et la quantité de pluie (lessivage des produits de contact à plus de 20-25 mm de pluie).

**Mildiou** : Les conditions météo humides favorisent et maintiennent le développement du mildiou. Plusieurs cycles d'infections s'enchaînent depuis mi-juin exerçant une pression très forte sur l'ensemble du vignoble. Les contaminations s'observent de plus en plus sur grappe sous forme de rot gris, et les symptômes sur feuilles de taches sporulantes sont en augmentation. Pour limiter l'expansion du rot gris : effeuiller la zone des grappes soigneusement, mais veiller à laisser suffisamment de feuillage pour assurer la maturation, effectuer des traitements rapprochés si possible en face par face, cisailer régulièrement pour réduire l'inoculum, intervenir au sol dans les secteurs traités par voie aérienne.

**Oïdium** : Les jeunes baies en formation sont très sensibles à l'oïdium. Il est important de limiter la progression d'éventuels foyers jusqu'à la fermeture de la grappe. L'aération de la zone des grappes crée des conditions défavorables pour le pathogène et permet un meilleur recouvrement des produits de traitement. Si vous intervenez uniquement avec du soufre, une dose de 6.4 kg/ha doit être appliquée.

Il est recommandé d'effectuer un traitement par année sur les cépages résistants, notamment sur Divico et Divona.

### BOTRYTIS (POURRITURE GRISE)

Dans la majorité des situations, les mesures préventives suffisent à éviter le développement du botrytis : aérer correctement la zone des grappes par un défeuillage et un dégrappage adapté au cépage, éviter toute blessure aux grains, maîtriser correctement l'irrigation et la vigueur de la vigne. Couper les grappes par le milieu montre une excellente efficacité, généralement supérieure à celle d'un traitement chimique; cette pratique réduit également les risques de blocage de maturation en fin de saison (folletage) et limite le dessèchement de la rafle.

Pour certaines parcelles historiquement sensibles, où les mesures préventives ne suffisent pas, un traitement anti-botrytis spécifique juste avant la fermeture de la grappe peut être justifié.

### PREVENTION GRELE

Les risques d'orages accompagnés de grêle se maintiennent. En cas de dégâts causés par la grêle, les mesures à prendre dépendent de leur intensité des dégâts et du stade de développement de la vigne. Le risque de coïtre étant quasi inexistant dans notre canton, les mesures visent à renouveler la protection contre l'oïdium et le mildiou.

- **Dégâts d'intensité moyenne à forte** : Les feuilles et les rameaux sont plus ou moins blessés.  
Mesures : anticiper le prochain traitement (intervalle max. 6-8 jours) et choisir un fongicide à action secondaire contre le botrytis. Ne recourir aux anti-botrytis spécifiques que si leur emploi était déjà prévu (cépages sensibles en situation à risque) et respecter le nombre maximal d'applications.
- **Dégâts d'intensité très forte** : Totalité des feuilles, rameaux et grappes détruits.  
Mesures : laisser repousser. Ne pas rabattre ni tailler. Attendre le développement de 3-4 nouvelles feuilles pour envisager un traitement. Mettre tout en œuvre pour que la végétation se reconstitue le plus rapidement possible afin que la plante puisse assimiler ses réserves avant l'hiver.